

La Charte du colon

LES MOTS CLEFS DE LA CHARTE



RESPONSABILITÉ



ÉCOUTE



SOCIABILITÉ



POLITESSE



ÉDUCATION



CORDIALITÉ



TOLÉRANCE



Je respecte mes camarades à tout moment du séjour.



Je respecte l'équipe d'encadrement.



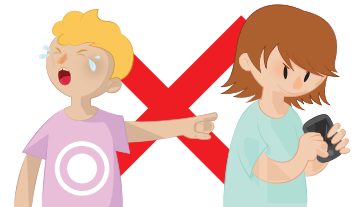
Je respecte les personnes extérieures au groupe, leur mode de vie, leurs coutumes, les lieux de visite ou de séjours.



Je respecte le règlement établi en début de séjour avec l'équipe d'encadrement.



Je respecte le matériel du centre (hébergement et activités).



Je ne commets pas de délit (vol par exemple) au sein du centre ou à l'extérieur.

Mais aussi pour les 12/17 ans



Je participe aux tâches de la vie collective (cuisine, vaisselle, montage et démontage du matériel,...) lorsque cela est nécessaire.



Je respecte l'interdiction de mixité dans les chambres.



L'usage du tabac est limité et soumis à une réglementation. **Je ne fume pas dans l'enceinte du centre** et respecte les règles mises en place par le directeur, même si mes parents m'autorisent à fumer.



Je ne suis pas en possession de stupéfiants ou d'alcool et je n'en consomme pas, quelles que soient les circonstances ou le lieu. **Toute détention ou consommation donnera lieu à un retour disciplinaire à la charge financière des parents**



Si je ne respecte pas ces règles de vie ou si mon comportement vis-à-vis de mes camarades ou de l'équipe pédagogique est préjudiciable, mon renvoi sera immédiat et le coût occasionné sera à la charge de ma famille (au réel, dans la limite de 600€). Je pourrai également être exclu des futurs séjours EPAF